

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 6

3 janvier 2006

### SOMMAIRE

A.J.H.M. Polder Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	247	I.E. LuxTopCo French N°1, S.à r.l. . . . .	277
Ada Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	287	IE S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	261
Agria Benelux, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	270	IKB Deutsche Industriebank S.A., Luxembourg . .	268
Aima S.A., Luxembourg . . . . .	264	Ilero Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	269
Amercon Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	267	Ilero Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	269
Ary Holding S.A., Luxembourg . . . . .	250	Immobilière Am Duerf, S.à r.l., Luxembourg . . . .	266
Bauer & Greisch, S.à r.l., Strassen . . . . .	285	Index 3D S.A., Luxembourg . . . . .	275
BCILUX, Sicav, Luxembourg . . . . .	280	International Century Corporation Holding S.A.,	
Bodycote Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxem-		Luxembourg . . . . .	280
bourg . . . . .	281	Invesco Maximum Income Fund, Sicav, Luxem-	
Bodycote Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem-		bourg . . . . .	265
bourg . . . . .	260	Investissements Immobiliers Kirchberg S.A., Lu-	
Bolero International Holding S.A., Luxembourg . .	258	xembourg . . . . .	269
Brascon Holding S.à r.l., Luxembourg . . . . .	267	Itach A.G., Luxembourg . . . . .	266
BT Longmont (Luxembourg) III, S.à r.l., Luxem-		K4Com S.A.H., Luxembourg . . . . .	272
bourg . . . . .	275	Kaps International, S.à r.l., Bertrange . . . . .	281
BT Longmont (Luxembourg) IV, S.à r.l., Luxem-		Kaps International, S.à r.l., Bertrange . . . . .	282
bourg . . . . .	278	KB Trade-Lux, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	268
Caffé Latte, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	282	KB Trade-Lux, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	268
Cap Nature, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	269	KB Trade-Lux, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	268
Capellen Invest S.A., Luxembourg . . . . .	267	Kellerhoff S.A., Luxembourg . . . . .	270
Cobalt Sky, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	274	Kenora S.A., Luxembourg . . . . .	245
Coiffure Claire, S.à r.l., Mamer . . . . .	263	Lasfin S.A.H., Luxembourg . . . . .	271
Comestible B.V., Luxembourg Branch, S.à r.l.,		Link Capital Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	264
Luxembourg . . . . .	256	Manuel Machado, S.à r.l., Heisdorf . . . . .	263
Creafin S.A., Luxembourg . . . . .	262	Maze, S.à r.l., Capellen . . . . .	243
Ecole Privée Grandjean, A.s.b.l., Luxembourg . . .	285	Media & Advertising, S.à r.l., Hesperange . . . . .	262
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	266	Mership (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	265
Euro Publications, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	288	Mership (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	265
Eurodental, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	282	Mership (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	265
Euterpe S.A., Ehlange-sur-Mess . . . . .	263	Mership (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	265
Finprint S.A., Luxembourg . . . . .	284	Mexico Investments B.V., Luxembourg Branch,	
Flatline Holding S.A., Luxembourg . . . . .	246	S.à r.l., Luxembourg . . . . .	257
Foodline Management Services S.A., Walferdange	286	Misys International S.A., Luxembourg . . . . .	272
Global Investments S.A., Luxembourg . . . . .	283	Money Holding S.A., Luxembourg . . . . .	284
Global Investments S.A., Luxembourg . . . . .	283	Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	253
Gruppo Coin International S.A., Luxembourg . . .	252	Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	256
Heliotrope S.A., Luxembourg . . . . .	277	Nalya S.A.H., Luxembourg . . . . .	258
HWGW Luxembourg LLC, S.à r.l., Luxembourg . .	267	Nanya S.A.H., Luxembourg . . . . .	259

Noel International S.A., Luxembourg . . . . .	266	S.C. Financière S.A., Luxembourg . . . . .	243
Novara Aquilone Sicav, Luxembourg . . . . .	271	Sailmore Marine S.A., Luxembourg . . . . .	260
Pic'Art S.A., Luxembourg . . . . .	242	Sarlot S.A., Luxembourg . . . . .	248
Pref Management Company S.A., Luxembourg . .	270	Satisfactory S.A., Luxembourg . . . . .	247
Prime Invest II S.A., Luxembourg . . . . .	266	Serges Finance S.A., Luxembourg . . . . .	278
ProLogis UK LI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	259	SGP II S.A., Luxembourg . . . . .	248
ProLogis UK LII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	263	Société de Développement Technologique S.A.H., Luxembourg . . . . .	286
ProLogis UK LIX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	262	Solymer S.A., Luxembourg . . . . .	273
ProLogis UK LX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	258	Sport Discount Center, S.à r.l., Bertrange . . . . .	268
ProLogis UK VI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	252	Stratodev, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	259
ProLogis UK XXXII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	264	Tele2 International Card Company S.A., Ber- trange . . . . .	261
ProLogis UK XXXIII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	267	TQ3 Travel Solutions Luxembourg S.A., Luxem- bourg . . . . .	270
Prolifa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	262	V-Square Holding S.A., Ehlang-sur-Mess. . . . .	263
Purple Factory, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	251	Valalex S.A., Luxembourg . . . . .	257
Ramsar I S.A.H., Luxembourg . . . . .	258	Viasystems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	264
Reale S.A., Luxembourg . . . . .	258	Viasystems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	264
Restaurant-Pizzeria-Auberge Nouvelle Charly's Gare, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	269	Woollaine Distribution S.A., Luxembourg . . . . .	274
RH Paris Holding S.A., Luxembourg . . . . .	259		
RH Paris Holding S.A., Luxembourg . . . . .	259		

**PIC'ART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 80, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 68.961.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 8 juin 2004*

Lors de l'assemblée générale du 8 juin 2005, les actionnaires de la société PIC'ART S.A. ont pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de l'administrateur Jean-Marie Picard, domicilié à Graulinger (L-6240), 9, route d'Echternach, pour une nouvelle durée de six ans. Monsieur Jean-Marie Picard restera administrateur-délégué de la société pour la même durée.

Le mandat de Monsieur Picard Jean-Marie expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011, statuant sur les comptes de 2010.

La résolution a été acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de l'administrateur Marie-Louise Picard-Funes, domicilié à Graulinger (L-6240), 9, route d'Echternach, pour une nouvelle durée de six ans.

Le mandat de Madame Picard-Funes Marie-Louise expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011, statuant sur les comptes de 2010.

La résolution a été acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de l'administrateur INTERLETTERS APPLICATIONS INC., ayant son siège social à 19958 Lewes, Delaware, 25 Greystone Manor (USA) pour une nouvelle durée de six ans.

Le mandat de la société INTERLETTERS APPLICATIONS INC. expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011, statuant sur les comptes de 2010.

La résolution a été acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de confirmer Madame Karin Schu, domiciliée à 7, rue des Jardins, L-7232 Bereldange, au poste du commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de six ans.

Le mandat Madame Karin Schu expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011, statuant sur les comptes de 2010.

La résolution a été acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077048.3/2741/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

**S.C. FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.438.

 —  
**DISSOLUTION**
*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 2005, enregistré à Grevenmacher, le 12 juillet 2005, volume 532, folio 35, case 11:

I.- Que la société anonyme S.C. FINANCIERE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 72.438), a été constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 14 du 5 janvier 2000.

II.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est le seul et unique actionnaire de ladite société.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

IV.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme S.C. FINANCIERE S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.

V.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions au porteur de la société dissoute.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2005.

J. Seckler.

(073585.4/231/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**MAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R. C. Luxembourg B 110.554.

 —  
**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le neuf septembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Benoît de Bien, consultant, né à Etterbeek (B), le 29 janvier 1935, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

Lequel comparant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de MAZE, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer (Capellen).

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'activité de consultance et de représentation.

Elle pourra acquérir, investir dans des entreprises ou des sociétés de droit luxembourgeois ou étranger.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 8.** Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon les besoins, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 10.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2006.

**Art. 14.** Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 16.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 17.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant a souscrit l'intégralité du capital comme suit:

Monsieur Benoît de Bien, prénommé, cent parts sociales . . . . .	100
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par l'apport d'une créance commerciale existant entre le souscripteur et la société FIDOMES, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 95.765 d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), ce qui a été justifié au notaire instrumentant à qui il a été remis une attestation du débiteur certifiant le montant de la créance et son accord sur le transport de celle-ci à la société MAZE, S.à r.l.

*Estimation des frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Benoît de Bien, consultant, né à Etterbeek (B), le 29 janvier 1935, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Le gérant peut conférer des pouvoirs à des tiers.

2. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités.

3. L'assemblée ratifie tous engagements pris au nom de la société antérieurement aux présentes.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. de Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 13 septembre 2005, vol. 319, fol. 69, case 1. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Carmes.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 16 septembre 2005.

A. Holtz.

(082477.3/2724/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

**KENORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 42.657.

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KENORA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, R.C. Luxembourg section B numéro 42.657, constituée suivant acte reçu le 28 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 160 du 14 avril 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé du 25 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1605 du 8 novembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Noel, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- La présente assemblée avait été convoquée pour le 12 mai 2005, date à laquelle le quorum requis par la loi n'avait pas été atteint.

II.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- Cette liste de présence fait apparaître que sur les mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale actuellement en circulation, 4 (quatre) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Aucun quorum n'étant requis pour cette deuxième assemblée, elle peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV.- La présente seconde assemblée a été convoquée conformément à l'article 67-1 de la loi sur les sociétés commerciales par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans les parutions du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 457 du 18 mai 2005 et numéro 548 du 8 juin 2005;

- les 18 mai 2005 et 8 juin 2005 dans les journaux luxembourgeois:

- Le Quotidien.

- Lëtzebuurger Journal.

V.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Mise en liquidation de la Société.

2.- Nomination d'un liquidateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'entreprises à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Ausilio, F. Rollin, J.-M. Noel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 149S, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J. Elvinger.

(082910.3/211/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**FLATLINE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 69.950.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 2005, enregistré à Grevenmacher, le 12 juillet 2005, volume 532, folio 35, case 9:

I.- Que la société anonyme FLATLINE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 69.950), a été constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 584 du 29 juillet 1999,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par une décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 août 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C numéro 420 du 15 mars 2002.

II.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, s'est rendue propriétaire de la totalité des actions de la société FLATLINE HOLDING S.A.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004, et décide que les résultats des exercices 2000 à 2004 sont reportés à nouveau.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société FLATLINE HOLDING S.A. a décidé de la dissoudre.

V.- Que par la présente, la comparante, représentée comme dit ci-avant, décide de prononcer la dissolution anticipée de la société FLATLINE HOLDING S.A., avec effet immédiat.

VI.- Que l'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif de la société dissoute.

VII.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VIII.- Que décharge est accordée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société FLATLINE HOLDING S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2005.

J. Seckler.

(073593.4/231/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**A.J.H.M. POLDER HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 102.023.

L'an deux mille cinq, le douze août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Adrianus Jacobus Hendrik Maria Polder, entrepreneur, né à Oosterhout (Pays-Bas), le 24 mars 1957, demeurant à NL-4902 NE Oosterhout, Prins Bernhardstraat 29 (Pays-Bas),  
ici représenté par Monsieur Albert Seen, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée A.J.H.M. POLDER HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 102.023), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 1005 du 8 octobre 2004.

- Que le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR) représenté par quarante (40) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

- Que le comparant est le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique, représenté comme dit ci-avant, décide de transférer le siège social de L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article quatre (4) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).»

*Deuxième résolution*

L'associée unique, représenté comme dit ci-avant, décide d'accepter la démission du gérant unique, la société anonyme SuxesKey S.A., ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

*Troisième résolution*

L'associée unique, représenté comme dit ci-avant, procède à la nomination de la nouvelle gérance de la société.

Sont nommés gérants pour une durée illimitée:

- Monsieur Hans de Graaf, conseil, né à Reeuwijk, (Pays-Bas), le 1<sup>er</sup> avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Monsieur Pieter Adriaan Cornelis Simon van Nugteren, conseil, né à Meppel, (Pays-Bas), le 19 avril 1966, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Seen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 août 2005, vol. 532, fol. 78, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 septembre 2005.

J. Seckler.

(082957.3/231/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**SATISFACTORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 41.603.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(073681.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**SGP II S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 85.747.

—  
**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005, enregistré à Grevenmacher, le 13 juillet 2005, volume 532, folio 36, case 6, que:

I.- SGP II S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 85.747 (ci-après «la Société»), a été constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire le 14 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 740 du 15 mai 2002.

II.- La comparante est devenue propriétaire de la totalité des actions de la Société, suite à un contrat de transfert d'actions daté du 19 mai 2005.

III.- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

IV.- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

V.- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

VII.- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2005.

J. Seckler.

(073589.4/231/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**SARLOT S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. EUROPEAN CAR TRADING S.A.).**  
Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 107.045.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN CAR TRADING S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.045, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 mars 2005, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Christine Jung, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Brigitte Siret, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Gaëlle Di Cesare, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Nouvelle répartition des actions de la société.
- 2.- Changement de la dénomination de la société en SARLOT S.A.
- 3.- Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- 4.- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au con-



trôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

5.- Nominations statutaires.

6.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate qu'à la suite d'une cession d'actions sous seing privé la répartition des mille (1.000) actions de la société est la suivante:

1.- Monsieur Jean Nicolas Detourbet, employé privé, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, neuf cents actions . . . . .	900
2.- La société anonyme FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires «Le 2000», cent actions . . . . .	100
Total: mille actions. . . . .	1.000

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en SARLOT S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SARLOT S.A.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de révoquer tous les administrateurs de la société, à savoir Monsieur Franck Gunst, Monsieur Guy Bocard et Madame Carole Gunst, née Lemaitre.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs révoqués:

a) Monsieur Jean Nicolas Detourbet, employé privé, né à Lyon (France), le 17 mai 1981, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;

b) La société anonyme FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires «Le 2000», R.C.S. Luxembourg section B numéro 88.188;

c) Madame Christine Jung, employée privée, née à Thionville (France), le 21 juillet 1973, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;

comme nouveaux administrateurs de la société.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Jean Nicolas Detourbet, préqualifié.

*Réunion du conseil d'administration*

Les membres du conseil d'administration, tous ici présents ou représentés, nomment Monsieur Jean Nicolas Detourbet, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Dostert, Bisenius, Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 juillet 2005, vol. 532, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglister, le 18 août 2005.

J. Seckler.

(082958.3/231/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**ARY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 51.732.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARY HOLDING S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.732), constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 18 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 500 du 2 octobre 1995,

dont la devise d'expression du capital social de la société a été convertie de la lire italienne en euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 359 du 5 mars 2002,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 2003, publié au Mémorial C numéro 817 du 6 août 2003,

ayant un capital social fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Massimo Perrone, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Décision de mettre en liquidation la société ARY HOLDING S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société ARY HOLDING S.A. et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée désigne la société de droit des Iles Vierges Britanniques TOLTEC HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, Vanterpool Plaza, 2nd Floor; (Iles Vierges Britanniques), inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques en tant que International Business Company sous le numéro 381625, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

*Troisième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Hübsch, M. Perrone, Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 août 2005, vol. 532, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2005.

J. Seckler.

(082978.3/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**PURPLE FACTORY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Enseigne commerciale: RESIDO.**

Siège social: L-2343 Luxembourg, 132, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 100.782.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Madame Laurence Klopp, indépendante, née à Luxembourg, le 23 mai 1969, demeurant à L-2343 Luxembourg, 132, rue des Pommiers.

2.- Monsieur Tom Steichen, pâtissier qualifié, né à Luxembourg, le 25 janvier 1971, demeurant à L-1465 Luxembourg, 37, rue Michel Engels.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée PURPLE FACTORY, S.à r.l., avec siège social à L-2343 Luxembourg, 132, rue des Pommiers, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 100.782), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 727 du 14 juillet 2004.

- Que la comparante sub 1) est la seule et unique associée actuelle de ladite société et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Madame Laurence Klopp, préqualifiée, cède par les présentes soixante-deux (62) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société à Monsieur Tom Steichen, préqualifié, qui accepte.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article sept (7) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article six (6) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, qui sont détenues comme suit:

1.- Madame Laurence Klopp, indépendante, demeurant à L-2343 Luxembourg, 132, rue des Pommiers, soixante-trois parts sociales . . . . .	63
2.- Monsieur Tom Steichen, pâtissier qualifié, demeurant à L-1465 Luxembourg, 37, rue Michel Engels, soixante-deux parts sociales . . . . .	62
Total: cent vingt-cinq parts sociales . . . . .	125

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article trois (3) des statuts la teneur suivante:

**Art. 3.** La société a pour objet:

a) des activités d'importation et d'exportation d'objets de tout genre, à l'exclusion de tout matériel militaire et de denrées alimentaires;

b) la promotion immobilière, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers, par location, prise à bail, vente, échange et, généralement, de toute autre manière, ainsi que l'exercice de toutes activités accessoires, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter à la dénomination sociale une enseigne commerciale et de modifier en conséquence l'article deux (2) des statuts comme suit:

**Art. 2.** La société prend la dénomination de PURPLE FACTORY, S.à r.l., pouvant faire le commerce sous l'enseigne de RESIDO.

*Cinquième résolution*

L'assemblée procède à la nomination de la nouvelle gérance de la société, se composant dès lors comme suit:

- Madame Laurence Klopp, indépendante, née à Luxembourg, le 23 mai 1969, demeurant à L-2343 Luxembourg, 132, rue des Pommiers, gérante pour la branche a) de l'objet social, avec pouvoir de signature individuelle;

- Monsieur Raymond Klopp, retraité, né à Luxembourg, le 16 janvier 1941, demeurant à L-1914 Luxembourg, 8, rue Lamartine, gérant pour la branche b) de l'objet social, avec pouvoir de signature individuelle.

*Frais*

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent trente euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Klopp, T. Steichen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 septembre 2005, vol. 532, fol. 88, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 septembre 2005.

J. Seckler.

(082980.3/231/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**GRUPPO COIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 19.508.

—

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073683.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ProLogis UK VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.887.

—

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04007, a(ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

Représenté par O. Marbaise

*Gérant*

(073721.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 109.057.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

MONTEREY CAPITAL I, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 10 December 2002, registered with the Luxembourg company registry under number B 90.246 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 68 of 23 January 2003.

Here represented by Mr Stéphane Hadet, Attorney at Law, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 10 August 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declares to be the current shareholder of MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 10 June 2005 registered with the Luxembourg company registry under number B 109.057 and not yet published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

(a) Increase of the share capital by an amount of one million five hundred fifteen thousand three hundred Euro (EUR 1,515,300) in order to bring it from its current amount of seven million one hundred forty three thousand eight hundred Euro (EUR 7,143,800) to eight million six hundred fifty-nine thousand one hundred Euro (EUR 8,659,100) by the issuance of sixty thousand six hundred and twelve (60,612) new shares having the same rights and obligations as the existing shares and the allocation of an amount of forty-six million five hundred thirty-seven thousand seven hundred thirty-two Euro thirty-nine cents (EUR 46,537,732.39) to the share premium account;

(b) Waiver by the current shareholder of his preferential subscription right in favor of and approval of the subscriptions by DORY I, S.à r.l., DORY 2, S.à r.l., DORY 3, S.à r.l. and DORY 4, S.à r.l., (hereafter together referred as the CBC SPVs) as shareholders;

(c) Subscription and full payment at nominal value of the newly issued shares by contribution in cash by the CBC SPVs;

(d) Subsequent amendment of the first paragraph of Article 6.1 of the articles of association;

(e) Miscellaneous.

The Shareholder requests the notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder decides to increase the issued share capital by an amount of one million five hundred fifteen thousand three hundred Euro (EUR 1,515,300) in order to bring it from its current amount of seven million one hundred forty three thousand eight hundred Euro (EUR 7,143,800) to eight million six hundred fifty-nine thousand one hundred Euro (EUR 8,659,100) by the issuance of sixty thousand six hundred and twelve (60,612) new shares having the same rights and obligations as the existing shares and the allocation of an amount of forty-six million five hundred thirty-seven thousand seven hundred thirty-two Euro thirty-nine cents (EUR 46,537,732.39) to the share premium account;

*Second resolution*

The current Shareholder having waived his preferential subscription right, the Shareholder accepts the subscription of the new shares by:

- DORY 1, S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated on 7 July 2005 and not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations,

- DORY 2, S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated on 7 July 2005 and not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations,

- DORY 3, S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated on 21 July 2005 and not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations,

- DORY 4, S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated on 21 July 2005 and not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Contributors' Intervention - Subscription - Payment*

- Thereupon DORY 1, S.à r.l., pre-named, represented by Mrs Flora Chateau, acting by virtue of a proxy given on 11 August 2005, declares to subscribe for eighteen thousand one hundred eighty-four (18,184) new shares to be issued at an issue price of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share for an aggregate amount of four hundred fifty-four thousand six hundred Euro (EUR 454,600) together with a share premium of thirteen million nine hundred sixty-one thousand three hundred nineteen Euro seventy-two cents (EUR 13,961,319.72), in total fourteen million four hundred fifteen thousand nine hundred nineteen Euro seventy-two cents (EUR 14,415,919.72) by contribution in cash of fourteen million four hundred fifteen thousand nine hundred nineteen Euro seventy-two cents (EUR 14,415,919.72);

- Thereupon DORY 2, S.à r.l., pre-named, represented by Mrs Flora Chateau, acting by virtue of a proxy given on 11 August 2005, declares to subscribe for six thousand sixty-one (6,061) new shares to be issued at an issue price of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share for an aggregate amount of one hundred fifty-one thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 151,525.-) together with a share premium of four million six hundred fifty-three thousand seven hundred seventy-three Euro twenty-four cents (EUR 4,653,773.24), in total four million eight hundred five thousand two hundred ninety-eight Euro twenty-four cents (EUR 4,805,298.24) by contribution in cash of four million eight hundred five thousand two hundred ninety-eight Euro twenty-four cents (EUR 4,805,298.24);

- Thereupon DORY 3, S.à r.l., pre-named, represented by Mrs Flora Chateau, acting by virtue of a proxy given on 11 August 2005, declares to subscribe for twelve thousand one hundred twenty-two (12,122) new shares to be issued at an issue price of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share for an aggregate amount of three hundred three thousand fifty Euro (EUR 303,050.-) together with a share premium of nine million three hundred seven thousand five hundred forty-six Euro forty-eight cents (EUR 9,307,546.48), in total nine million six hundred ten thousand five hundred ninety-six Euro forty-eight cents (EUR 9,610,596.48) by contribution in cash of nine million six hundred ten thousand five hundred ninety-six Euro forty-eight cents (EUR 9,610,596.48);

- Thereupon DORY 4, S.à r.l., pre-named, represented by Mrs Flora Chateau, acting by virtue of a proxy given on 11 August 2005, declares to subscribe for twenty-four thousand two hundred forty-five (24,245) new shares to be issued at an issue price of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share for an aggregate amount of six hundred six thousand one hundred twenty-five Euro (EUR 606,125.-) together with a share premium of eighteen million six hundred fifteen thousand ninety-two Euro ninety-six cents (EUR 18,615,092.96), in total nineteen million two hundred twenty-one thousand two hundred seventeen Euro ninety-six cents (EUR 19,221,217.96) by contribution in cash of nineteen million two hundred twenty-one thousand two hundred seventeen Euro ninety-six cents (EUR 19,221,217.96).

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

*Third resolution*

As a consequence of the First resolution, the sole shareholder decides to amend Article 6, First Paragraph, of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6. First Paragraph.** The subscribed capital is fixed at eight million six hundred fifty-nine thousand one hundred Euro (EUR 8,659,100.-) represented by three hundred forty-six thousand three hundred sixty-four (346,364) shares (parts sociales) with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 490,000.- (four hundred ninety thousand Euro).

*Estimation pro fisco*

For the purpose of registration, the value of contribution pursuant to the present deed is estimated at forty-eight million fifty-three thousand thirty-two Euro thirty-nine cents (EUR 48,053,032.39).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille cinq, le onze août 2005.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MONTEREY CAPITAL I, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée en date du 10 décembre 2002, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.246 et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 68 du 23 janvier 2003,

ici représentée par Stéphane Hadet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 août 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée en date du 10 juin 2005 enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.057 et non encore publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

(a) Augmentation du capital social à concurrence d'un million cinq cent quinze mille trois cents euros (EUR 1.515.300) pour porter son montant actuel de sept million cent quarante-trois mille huit cents euros (EUR 7.143.800) à huit million six cent cinquante-neuf mille cent euros (EUR 8.659.100) par l'émission de soixante mille six cent douze (60.612) parts sociales nouvelles, ces actions devant être libérées à la valeur nominale et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et l'allocation au compte prime d'émission d'un montant de quarante-six million cinq cent trente-sept mille sept cent trente-deux euros trente-neuf cents (EUR 46.537.732,39);

(b) Renonciation par l'Associé actuel à son droit préférentiel de souscription en faveur de et admission des souscriptions de DORY 1, S.à r.l., DORY 2, S.à r.l., DORY 3, S.à r.l. et DORY 4, S.à r.l., (ensemble, les CBC SPVs) en tant qu'actionnaires;

(c) Souscription des parts sociales nouvelles et la libération entière à leur valeur nominale, moyennant un apport en espèces par les CBC SPVs;

(d) Modification y relative du premier alinéa de l'article 6.1 des statuts;

(e) Divers.

Que l'Associé a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million cinq cent treize mille trois cents euros (EUR 1.515.300) pour porter son montant actuel de sept million cent quarante-trois mille huit cents euros (EUR 7.143.800) à huit million six cent cinquante-neuf mille cents euros (EUR 8.659.100) par l'émission de soixante mille six cent douze (60.612) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ces actions devant être libérées à la valeur nominale et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et l'allocation au compte prime d'émission d'un montant de quarante-six million cinq cent trente-sept mille sept cent trente-deux euros trente-neuf cents (EUR 46.537.732,39).

*Deuxième résolution*

L'Associé actuel ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, l'Associé décide d'admettre la souscription des parts sociales nouvelles par:

- DORY 1, S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée en date du 7 juillet 2005 et non encore publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- DORY 2, S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée en date du 7 juillet 2005 et non encore publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- DORY 3, S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée en date du 21 juillet 2005 et non encore publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- DORY 4, S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée en date du 21 juillet 2005 et non encore publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Intervention des apporteurs - Souscription - Libération*

- DORY 1, S.à r.l. prénommée, représentée par Mme Flora Chateau, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé du 11 août 2005, déclare souscrire à dix-huit mille cent quatre-vingt-quatre (18.184) parts sociales nouvelles et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) soit un total de quatre cent cinquante-quatre mille six cents euros (454.600) ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de treize million neuf cent soixante et un mille trois cent dix-neuf euros soixante-douze cents (EUR 13.961.319,72), soit au total quatorze million quatre cent quinze mille neuf cent dix-neuf euros soixante-douze cents (EUR 14.415.919,72) moyennant un apport en espèces de quatorze millions quatre cent quinze mille neuf cent dix-neuf euros soixante-douze cents (EUR 14.415.919,72);

- DORY 2, S.à r.l. prénommée, représentée par Mme Flora Chateau, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé du 11 août 2005, déclare souscrire à six mille soixante et une (6.061) parts sociales nouvelles et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) soit un total de cent cinquante et un mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 151.525) ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de quatre millions six cent cinquante-trois mille sept cent soixante-treize euros vingt-quatre cents (EUR 4.653.773,24), soit au total quatre millions huit cent cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros vingt-quatre cents (EUR 4.805.298,24) moyennant un apport en espèces de quatorze millions quatre millions huit cent cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros vingt-quatre cents (EUR 4.805.298,24);

- DORY 3, S.à r.l. prénommée, représentée par Mme Flora Chateau, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé du 11 août 2005, déclare souscrire à douze mille cent vingt-deux (12.122) parts sociales nouvelles et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) soit un total de trois cent trois mille cinquante euros (EUR 303.050) ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de neuf millions trois cent sept mille cinq cent quarante-six euros quarante-huit cents (EUR 9.307.546,48), soit au total neuf millions six cent dix mille cinq cent quatre-vingt-seize euros quarante-huit cents (EUR 9.610.596,48) moyennant un apport en espèces de neuf millions six cent dix mille cinq cent quatre-vingt-seize euros quarante-huit cents (EUR 9.610.596,48);

- DORY 4, S.à r.l. prénommée, représentée par Mme Flora Chateau, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé du 11 août 2005, déclare souscrire à vingt-quatre mille deux cent quarante-cinq (24.245) parts sociales nouvelles et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) soit un total de six cent six mille cent

vingt-cinq euros (EUR 606.125) ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de dix-huit millions six cent quinze mille quatre-vingt-douze euros quatre-vingt-seize cents (EUR 18.615.092,96), soit au total dix-neuf millions deux cent vingt et un mille deux cent dix-sept euros quatre-vingt-seize cents (EUR 19.221.217,96) moyennant un apport en espèces de dix-neuf millions deux cent vingt et un mille deux cent dix-sept euros quatre-vingt-seize cents (EUR 19.221.217,96).

*Preuve de l'existence de l'apport:*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

*Troisième résolution*

En conséquence de la première résolution, l'Associé décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital est fixé à huit million six cent cinquante-neuf mille cent euros (EUR 8.659.100) représenté par trois cent quarante-six mille trois cent soixante-quatre (346,364) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées».

*Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ EUR 490.000,- (quatre cent quatre-vingt-dix mille euros).

*Estimation pro fisco*

Dans le but d'enregistrement, la valeur des actifs apportés suivant l'acte présent est évaluée à quarante-huit millions cinquante-trois mille trente-deux euros trente-neuf cents (EUR 48.053.032,39).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: S. Hadet, F. Chateau, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, vol. 149S, fol. 68, case 12. – Reçu 480.530,32 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2005.

*J. Elvinger.*

(082961.3/211/220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.057.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*J. Elvinger.*

(082963.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

**COMESTIBLE B.V., LUXEMBOURG BRANCH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 109.254.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une décision prise par le conseil de gérance en date du 8 août que la succursale luxembourgeoise sera fermée avec effet au 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COMESTIBLE B.V., LUXEMBOURG BRANCH*

*Signature*

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04101. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(073723.3/2460/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.



**VALALEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 86.285.

*Assemblée générale extraordinaire*

L'an deux mille cinq, le cinq septembre à 12 heures.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VALALEX S.A. inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le n° R.C. B 86.285, établie et ayant son siège social au 31, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant au 525, chaussée de Nivelles à 1500 Halle en Belgique.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur Dirk Suys, administrateur, né le 11 août 1970 à Bruxelles et demeurant à B 6001 Charleroi au 43/22, rue des Glacières.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Maréchal, administratrice de société, demeurant au 582/12, chaussée d'Alsemberg à 1653 Beersel en Belgique.

L'ensemble des actionnaires étant présents à la présente assemblée et se considérant comme régulièrement convoqués, il n'est pas nécessaire de justifier du mode de convocation utilisé. Les actionnaires sont renseignés sur la liste de présence annexée au présent procès-verbal et dont il résulte que l'intégralité des actions au porteur émises est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

*Ordre du jour:*

1. Démission de Monsieur Dirk Suys de son poste d'administrateur.
2. Nomination de Madame Marina Maréchal en remplacement de Monsieur Dirk Suys en tant qu'administrateur.
3. Nomination de Madame Marina Maréchal en tant qu'administrateur délégué.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Dirk Suys de son poste d'administrateur à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée générale nomme Madame Marina Maréchal, administratrice de société, née le 21 janvier 1956 à Sint Pieters Leeuw en Belgique et demeurant au 582/12, chaussée d'Alsemberg à 1653 Beersel en Belgique en tant qu'administrateur.

*Troisième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée générale nomme Madame Marina Maréchal, susmentionnée en tant qu'administrateur délégué et ce pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010, et lui confère tous les pouvoirs nécessaires à la gestion ordinaire de la société y compris la gestion des comptes bancaires.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est clôturée ce jour à 14 heures.

G. Stiernon / D. Suys / M. Marechal

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02537. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082003.3/1091/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2005.

**MEXICO INVESTMENTS B.V., LUXEMBOURG BRANCH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 109.255.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par le conseil de gérance en date du 8 août que la succursale luxembourgeoise sera fermée avec effet au 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MEXICO INVESTMENTS B.V., LUXEMBOURG BRANCH*

*Signature*

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04105. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(073725.3/2460/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**REALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.651.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REALE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(073685.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**RAMSAR I, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.842.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073686.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**NALYA S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. RAMSAR II).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.843.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073688.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.479.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(073689.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ProLogis UK LX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.228.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04022, a (ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(073726.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**RH PARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 58.319.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré(s) à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(073690.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**RH PARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 58.319.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(073693.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**NANYA S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. RAMSAR III).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.844.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073691.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**STRATODEV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 93.820.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073699.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**ProLogis UK LI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.219.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04042, a (ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

Représenté par O. Marbaise

*Gérant*

(073731.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**BODYCOTE LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 2,942,400.-.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.602.

*Written resolution of the sole shareholder of the Company relating to the replacement of Mr. Eric Vanderkerken by Mr. Patrick Lorenzato as manager of the Company taken on July 8, 2005*

Recitals:

Mr. Eric Vanderkerken resigned from his position of manager of the Company by letter dated July 7, 2005. It is proposed to accept this resignation and to appoint in replacement Mr. Patrick Lorenzato as manager of the Company for an undetermined duration as well as to grant new powers of signatures.

The sole shareholder hereby resolves:

- to accept the resignation of Mr. Eric Vanderkerken as manager of the Company,  
- to appoint in replacement of, and under the same conditions as, Mr. Eric Vanderkerken, Mr. Patrick Lorenzato, employee, residing professionally in Luxembourg, as manager of the Company, for an undetermined duration, so that the managers of the Company are the following persons:

Mr. Franz Karl Strick,  
Mr. Rémi Thiou,  
Mr. Tommy Crona, and  
Mr. Patrick Lorenzato.

- that the Company is bound by the joint signatures of two managers including the signature of Mr. Patrick Lorenzato.

**BODYCOTE EUROPEAN HOLDINGS LIMITED**

D. Landless

*Director*

*Résolution écrite de l'associé unique de la Société prise le 8 juillet 2005 concernant le remplacement de M. Eric Vanderkerken par M. Patrick Lorenzato en tant que gérant de la Société*

Considérant que:

M. Eric Vanderkerken a démissionné de son poste de gérant de la Société par lettre en date du 7 juillet 2005. Il est proposé d'accepter cette démission et de nommer en remplacement M. Patrick Lorenzato en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée ainsi que donner de nouveaux pouvoirs de signature.

L'associé unique décide:

- d'accepter la démission de M. Eric Vanderkerken en tant que gérant de la Société,  
- de nommer en remplacement de, et sous les mêmes conditions que, M. Eric Vanderkerken, M. Patrick Lorenzato, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en tant que gérant de la Société, pour une durée indéterminée, si bien que les gérants de la Société sont les personnes suivantes:

M. Franz Karl Strick,  
M. Rémi Thiou,  
M. Tommy Crona, et  
M. Patrick Lorenzato.

- que la Société est liée par les signatures conjointes de deux gérants incluant celle de M. Patrick Lorenzato.

**BODYCOTE EUROPEAN HOLDINGS LIMITED**

D. Landless

*Director*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00341. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(077237.3/751/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

**SAILMORE MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.268.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 3 septembre 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Monsieur Peter Völkle, CEO, élisant domicile au 20, Agnesstrasse, D-80798 Munich;

Madame Dianne Brill, auteur, élisant domicile au 20, Agnesstrasse, D-80798 Munich.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 3 septembre 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 3 septembre 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille (15.000,- EUR) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077274.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

### **IE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg-Kirchberg, 2B, Coin Circuit de la Foire Intern. / rue A. Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 71.415.

#### EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme IE S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 juillet 2005, que:

1. Les démissions des administrateurs M. Alain Pierre Paul Gorge, M. Joël Gorge, et M. Henri Pelles ont été acceptées.
  2. Ont été nommés administrateurs de la société pour une durée de 6 années:
    - Monsieur Jeremie Bettega, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale;
    - Monsieur Claude Dell'Andrea, demeurant à F-57840, Hottange, France, 28, rue de la Gendarmerie;
    - Monsieur Jean-Claude Dell'Andrea, demeurant à F-57840, Hottange, France, 28, rue de la Gendarmerie;
  3. A été nommé administrateur-délégué à la gestion journalière de la société, ceci pour la durée de 6 années, avec pouvoir d'engager par sa seule signature la société pour tous actes de gestion courante:
    - Monsieur Jeremie Bettega, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073732.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

### **TELE2 INTERNATIONAL CARD COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 75.286.

#### EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 1<sup>er</sup> juin 2005, les mandats des administrateurs M. Francesco D'Angelo, M. Alex Zivoder et M. Luca Di Lelio, ont été renouvelés pour une année.

Suite aux décisions prises par ladite assemblée, le conseil d'administration de la société se compose donc comme suit:

- M. Francesco D'Angelo, administrateur de sociétés, demeurant 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange;
- M. Alex Zivoder, administrateur de sociétés, demeurant 7, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;
- M. Luca di Lelio, administrateur de sociétés, demeurant Via Parè 40/a, I-23868 Valmadreda (LC), Italie.

Par décision de cette assemblée, M. Christophe Lambot, demeurant 44, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg et Mme Nadia Dziwinsky, demeurant 18, rue Waltzing, L-8478 Eisch, ont été élus commissaires aux comptes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TELE2 INTERNATIONAL CARD COMPANY S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073803.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**CREAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 98.300.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 avril 2005*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005:

*Conseil d'administration:*

Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, Administrateur;  
MM. Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, Administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, Administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

AACO, S.à r.l., 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREAFIN S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074076.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

---

**MEDIA & ADVERTISING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 100.211.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MEDIA & ADVERTISING, S.à r.l.*

Signature

(073700.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**PROLIFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1215 Luxembourg, 32, rue de la Barrière.  
R. C. Luxembourg B 16.411.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROLIFA, S.à r.l.*

Signature

(073702.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**ProLogis UK LIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.227.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04018, a (ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

Représenté par O. Marbaise

*Gérant*

(073724.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**V-SQUARE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Am Brill.  
R. C. Luxembourg B 99.760.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour V-SQUARE HOLDING S.A.*

Signature

(073703.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**COIFFURE CLAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 65.964.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COIFFURE CLAIRE, S.à r.l.*

Signature

(073704.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**MANUEL MACHADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7349 Heisdorf, 19, rue Henri de Stein.  
R. C. Luxembourg B 58.524.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MANUEL MACHADO, S.à r.l.*

Signature

(073705.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**EUTERPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Am Brill.  
R. C. Luxembourg B 99.335.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EUTERPE S.A.*

Signature

(073706.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**ProLogis UK LII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.220.

—  
Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04046, a (ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(073735.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.989.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l.*  
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(073708.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.989.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l.*  
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(073715.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**LINK CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 67.085.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073709.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**AIMA, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073716.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**ProLogis UK XXXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.437.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04050, a (ont) été déposé(s) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(073737.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---



**MERSHIP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 45, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 46.867.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073711.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**MERSHIP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 45, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 46.867.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073714.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**MERSHIP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 45, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 46.867.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073718.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**MERSHIP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 45, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 46.867.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073722.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 33.908.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 24 juin 2005 a

- ratifié la cooptation de Monsieur Carsten Majer nommé administrateur en date du 31 juillet 2004 en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste Douville de Franssu, administrateur démissionnaire,

- ratifié la cooptation de Monsieur John Rowland nommé administrateur en date du 8 février 2005 en remplacement de Monsieur Tony Green, administrateur démissionnaire,

- renouvelé les mandats de Messieurs Alain Gerbaldi, Carsten Majer, John Rowland et Paul Kilcullen pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2006.

L'assemblée a nommé pour une période d'un an PricewaterhouseCoopers, Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises.

*Pour INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, SICAV*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073843.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**PRIME INVEST II, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.203.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073717.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ITACH A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 67.775.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073719.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073727.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**IMMOBILIERE AM DUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Luxembourg, Z.I. rue de la Poudrerie.  
R. C. Luxembourg B 99.701.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073733.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**NOEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 86.251.

*Extrait de la décision du conseil d'administration de la Société tenu en date du 12 août 2005 au siège social*

*Résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 7 juillet 2005, M. Roberto Borsatto, demeurant professionnellement à Spinea (Italie), via delle industrie 8, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette résolution, adoptée à l'unanimité après délibération, sera ratifiée par la prochaine assemblée générale de la Société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

NOEL INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074079.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**CAPELLEN INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 87.449.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Signature.

(073736.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**BRASCON HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 98.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073739.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**AMERCON HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 98.329.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073740.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ProLogis UK XXXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.438.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistré(s) à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(073741.3/4287/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**HWGW LUXEMBOURG LLC, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 23.733.180,-.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 95.435.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 27 juillet 2005*

1) L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Paul Van Heel de son mandat de gérant de la Société avec effet au 20 juin 2005;

2) Monsieur Michael Ruegg, comptable, né le 2 avril 1950 à Basel-Stadt (Suisse), demeurant à Lebernstrasse 5, CH-8134 Adiliswil (Suisse), a été nommé gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073829.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**KB TRADE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02880, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

*Pour KB TRADE-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073745.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**KB TRADE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02878, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

*Pour KB TRADE-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073746.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**KB TRADE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02877, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

*Pour KB TRADE-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073744.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**SPORT DISCOUNT CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 200B, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 16.588.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(073742.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK, Société Anonyme.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 12, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 22.658.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Signature.

(073799.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**CAP NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 22, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 96.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02885, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 août 2005.

*Pour CAP NATURE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073747.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ILERO FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 14.000,-**

Siège social: L-2016 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 79.989.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(073748.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**ILERO FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 14.000,-**

Siège social: L-2016 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 79.989.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(073750.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**RESTAURANT-PIZZERIA-AUBERGE NOUVELLE CHARLY'S GARE, S.à r.l.,**  
**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 2, rue du Golf.  
R. C. Luxembourg B 99.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02884, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 août 2005.

*Pour RESTAURANT-PIZZERIA-AUBERGE NOUVELLE CHARLY'S GARE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073749.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 35.533.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(073796.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**AGRIA BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 55.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02881, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour AGRIA BENELUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073751.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**TQ3 TRAVEL SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.506.

Ancienne adresse du siège social: 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle adresse du siège social: boulevard Royal 25C, L-2449 Luxembourg.

Fait le 11 août 2005 à Malines (Belgique).

L. Wellens

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04393. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073758.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**PREF MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 99.692.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH2483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour PREF MANAGEMENT COMPANY S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(073763.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**KELLERHOFF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.  
R. C. Luxembourg B 83.994.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 4 mai 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du mercredi 7 avril 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;

- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

J.-Ph. Fiorucci / D. Murari

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01281. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081233.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

---

**LASFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.019.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 26 juillet 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 27 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., en qualité de Commissaire, et décide de nommer Monsieur Stefano De Meo, employé privé, 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

J.-Ph. Fiorucci / O. Piccinelli

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00863. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081234.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

---

**NOVARA AQUILONE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 63.851.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour NOVARA AQUILONE, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(073768.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

---

**K4COM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 64.433.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 21 mars 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance à la date du 17 mai 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

O. Piccinelli / J.-Ph. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00874. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(081235.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

---

**MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.354.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 5 août 2005*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 mai 2006.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03473. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(073838.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

---



**SOLYMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 108.568.

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLYMAR S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 108.568, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juin 2005, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital souscrit de la société SOLYMAR S.A. à concurrence d'un montant de EUR 1.850.000,- (un million huit cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros) à EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) par la création et l'émission de 1.850 (mille huit cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros), chaque action ainsi créée jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération intégrale des actions ainsi créées.

3. Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de un million huit cent cinquante mille euros (1.850.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR), par la création et l'émission de mille huit cent cinquante (1.850) actions nouvelles de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

Les mille huit cent cinquante (1.850) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires:

- par la société anonyme FRAMALU S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, à concurrence de huit cent cinquante (850) actions;

- par la société WOORBDIGE ENTERPRISES LLP, ayant son siège social à GB-Londres S1S 3EA, Royalty House, 32 Sackville Street (Royaume-Uni), à concurrence de mille (1.000) actions.

Le montant d'un million huit cent cinquante mille euros (1.850.000,- EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme SOLYMAR S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (alinéa premier).** Le capital social est fixé à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR), divisé en deux mille (2.000) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-quatre mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.  
Signé: C. Dostert, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juillet 2005, vol. 532, fol. 45, case 3. – Reçu 18.500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 août 2005.

J. Seckler.

(074638.3/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**WOOLLAINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 85.993.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2005, les démissions des Administrateurs Mme Michelle Delfosse, MM. Henri Grisius et Laurent Heiliger avec effet au 30 juin 2005 ont été acceptées.

MM. Serge Boucher, 1, place Ville-Marie, bureau 1900, H3B 2C3 Montréal, Québec, Canada;

Millert Karlsson, Prinsvägen 24, 131 46 Backa, Suède; et

Thomas Pousette, Regeringsgatan 95, 3r, 111 39 Stockholm, Suède;

ont été appelés aux fonctions d'Administrateurs avec effet au 30 juin 2005, et ceci jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les bilans au 31 décembre 2003.

Monsieur André Desbiens, 2550, boulevard Daniel Johson, 8<sup>ème</sup> étage, H7T 2L1 Chomedey, Québec, Canada, a été confirmé dans sa fonction d'Administrateur, également jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les bilans au 31 décembre 2003.

Par décision de la même assemblée générale extraordinaire, le siège social a été transféré du L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill au L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour WOOLLAINE DISTRIBUTION S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073845.3/1017/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**COBALT SKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 101.468.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 juin 2005, que:

1) Les personnes suivantes sont mandataires de la société pour une durée indéterminée:

Gérance:

- Mme Janet L. Hennessy, administrateur de sociétés, née le 27 avril 1957 à Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), domiciliée à 75, State Street, Boston, MA 02109, USA, gérant;

- M. Desmond Mitchell, administrateur de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells (Royaume-Uni), domicilié à 17, Pen-ners Gardens, KT 6 6JW Surbiton, Surrey, Royaume-Uni, gérant (en remplacement de la société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., démissionnaire);

- M. Michael Thomas, administrateur de sociétés, né le 3 septembre 1967 à Allegheny (Etats-Unis d'Amérique), domicilié à 9, rue Geischleid, L-9184 Schrondweiler, gérant (en remplacement de la société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, S.à r.l., démissionnaire).

La société est engagée par les signatures conjointes d'un gérant demeurant au Luxembourg et d'un gérant demeurant en dehors du Luxembourg.

2) Le siège social de la Société a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> à L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour COBALT SKY, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, réf. LSO-BI00161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081282.3/528/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

**BT LONGMONT (LUXEMBOURG) III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 45.198.000,-.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 71.595.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale annuelle du 3 août 2005*

Le mandat de M<sup>e</sup> François Brouxel, en tant que liquidateur de la Société, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073822.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**INDEX 3D, Société Anonyme,**

**Enseigne commerciale: 3D+,**

**(anc. SANTA S.A.).**

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 92.347.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SANTA S.A. ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92.347, constituée originellement sous la dénomination sociale de SANTA'S LEGEND, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1497 du 17 octobre 2002,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 499 du 12 mai 2004, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en SANTA S.A.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Maiezza, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Christel Henon, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Somville, administrateur de société, demeurant à B-4052 Beaufays.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination sociale afin de donner à l'article 1<sup>er</sup> des statuts la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de INDEX 3D, dont le sigle sera INDEX 3D ou 3D+.»

2.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société aura pour activité l'innovation dans le secteur informatique.

Dans ce cadre, la société aura pour activité la concession de licences d'exploitation des brevets, marques du concept INDEX 3D et de ses dérivés et de manière générale la poursuite, directement ou par personnes interposées, de toute activité de recherche et développement liée au concept INDEX 3D et plus généralement à toute étude d'interface innovante ou d'application.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

La société pourra s'intéresser par toutes voies et moyens, dans toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, au Luxembourg ou à l'étranger, dont l'objet serait analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de l'entreprise.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur.»

3.- Modification de l'année sociale de sorte qu'elle commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

4.- Modification afférente de l'article 10 des statuts.

- 5.- Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au 1<sup>er</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures.
- 6.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 11 des statuts.
- 7.- Nominations statutaires.
- 8.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Paul Hannequart à la fonction d'administrateur-délégué.
- 9.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en INDEX 3D, dont le sigle sera INDEX 3D ou 3D+ et de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de INDEX 3D, dont le sigle sera INDEX 3D ou 3D+.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société aura pour activité l'innovation dans le secteur informatique.

Dans ce cadre, la société aura pour activité la concession de licences d'exploitation des brevets, marques du concept INDEX 3D et de ses dérivés et de manière générale la poursuite, directement ou par personnes interposées, de toute activité de recherche et développement liée au concept INDEX 3D et plus généralement à toute étude d'interface innovante ou d'application.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

La société pourra s'intéresser par toutes voies et moyens, dans toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, au Luxembourg ou à l'étranger, dont l'objet serait analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de l'entreprise.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée constate que l'année sociale ayant pris cours le 1<sup>er</sup> juillet 2005 prend fin le 31 décembre 2005.

*Quatrième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article dix (10) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au 1<sup>er</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures.

*Sixième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article onze (11) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 11. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

*Septième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Minjauw en tant qu'administrateur et administrateur-délégué ainsi que la démission des administrateurs ORGAGEST CONSEIL, S.p.r.l., et Monsieur Paul Hannequart.

Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats.

*Huitième résolution*

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

a) Madame Isabelle Montenay, psychomotricienne, née à Saint Symphorien, (France), le 29 juin 1946, demeurant à F-75006 Paris, 20, rue Bonaparte, (France);

b) Monsieur Paul Hannequart, docteur en médecine, né à Liège, (Belgique), le 6 février 1952, demeurant à B-4920 Harzé/Aywaille, 47, Pavillonchamps, (Belgique);

c) Monsieur Patrick Mazery, architecte, né à Paris, (France), le 9 mars 1946, demeurant à F-75006 Paris, 3, rue Budé, (France);

d) Monsieur Vincent Somville, attaché de direction, né à Banningville, (République Démocratique du Congo), le 24 décembre 1951, demeurant à B-4052 Beaufays, Voie de l'Air Pur 214, (Belgique).

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

*Neuvième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Paul Hannequart, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

*Réunion du conseil d'administration*

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Paul Hannequart, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué de la société.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cent euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Maiezza, C. Henon, V. Somville, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2005, vol. 532, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 août 2005.

J. Seckler.

(074641.3/231/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**I.E. LuxTopCo FRENCH N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.498.375,-.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 90.394.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 22 août 2005*

L'associé a pris les résolutions suivantes:

- Accepter avec effet immédiat la démission en tant que gérant de Monsieur Jaap Meijer;
- Nommer avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale les gérants suivants:
- Godfrey Abel, demeurant professionnellement 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Marek Domagala, demeurant professionnellement 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Cahuzac Christophe demeurant professionnellement 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Monsieur Giovanni Di Corato, demeurant professionnellement Piazza Cadona N° 5, 20123 Milano, Italie.

Le Conseil de Gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

Monsieur Godfrey Abel, Monsieur Domagala Marek, Monsieur Cahuzac Christophe et Monsieur Giovanni Di Corato.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01102. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081278.3/984/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

**HELIOTROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 45.648.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2005, les mandats des Administrateurs VALON S.A., société anonyme, LANNAGE S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Luxembourg, le 9 août 2005.

*Pour HELIOTROPE S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03638. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(073852.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**BT LONGMONT (LUXEMBOURG) IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 45.198.000,-.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 71.902.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale annuelle du 3 août 2005*

Le mandat de M<sup>e</sup> François Brouxel, en tant que liquidateur de la Société, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073824.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**SERGES FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 94.302.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERGES FINANCE S.A. (ci-après «la Société»), avec siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.302, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 783 du 25 juillet 2003, et dont le capital social a été augmenté suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 mars 2005, en cours de publication.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social d'un montant de 636.084,- EUR pour le porter de son montant actuel de 293.004,- EUR à 929.088,- EUR, par la création et l'émission de 17.669 actions nouvelles de 36,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2.- Constatation de la renonciation des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription.

3.- Souscription et libération des actions nouvellement créées.

4.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée constate que les 8.139 (huit mille cent trente neuf) actions de la Société se répartissent actuellement comme suit:

1.- Monsieur Serge Heiss, né à Metz (France), le 21 juillet 1965, demeurant à L-8019 Strassen, 74, rue du Bois, huit mille cent trente sept actions. ....	8.137
2.- Monsieur Francis Buvel, né à Metz (France), le 15 mars 1957, demeurant à F-57680 Corny-sur-Moselle, 29, rue d'Auché (France), deux actions. ....	2
Total: huit mille cent trente neuf actions. ....	8.139

*Deuxième résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de 636.084,- EUR (six cent trente six mille quatre vingt quatre euros), pour le porter de son montant actuel de 293.004,- EUR (deux cent quatre vingt treize mille quatre euros) à 929.088,- EUR (neuf cent vingt neuf mille quatre vingt huit euros), par la création et l'émission de 17.669 (dix-sept mille six cent soixante neuf) actions nouvelles d'une valeur nominale de 36,- EUR (trente-six euros) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Les 17.669 (dix-sept mille six cent soixante neuf) actions nouvellement émises ont été souscrites et libérées entièrement par Monsieur Serge Heiss, demeurant à L-8019 Strassen, 74, rue du Bois, par l'apport réalisé en nature de 12.800 (douze mille huit cent) parts sociales de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DEMELUX, S.à r.l.,

établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers (Grand-Duché de Luxembourg), soit un Etat membre de l'Union Européenne, R.C.S. Luxembourg n° B 83.249.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prend connaissance et constate que Monsieur Francis Buvel, en sa qualité d'actionnaire minoritaire de la Société, a renoncé à son droit préférentiel de souscription.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'admettre Monsieur Serge Heiss, préqualifié, à la souscription des 17.669 (dix-sept mille six cent soixante neuf) actions nouvelles.

*Intervention de rapporteur - Souscription - Libération*

Intervient ensuite Monsieur Serge Heiss, préqualifié, ici représenté par son mandataire en vertu d'une des procurations prémentionnées, pour la souscription des 17.669 (dix-sept mille six cent soixante-neuf) actions nouvelles, lequel a déclaré souscrire les 17.669 (dix-sept mille six cent soixante-neuf) actions nouvelles et les libérer intégralement par un apport en nature ci-après décrit.

*Description de l'apport*

Apport en nature de 12.800 (douze mille huit cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DEMELUX, S.à r.l., ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, R.C.S. Luxembourg numéro B 83.249, avec un capital souscrit de 606.500,- EUR (six cent six mille cinq cents euros), c'est-à-dire 52,76% (cinquante-deux virgule soixante-seize pour cent) de la totalité de ses parts sociales émises, cet apport étant évalué à 636.048,- EUR (six cent trente-six mille quarante-huit euros).

Cet apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes en date du 17 mai 2005 par Monsieur Richard Gauthrot, réviseur d'entreprises, ayant son domicile professionnel à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

Ce rapport, établi conformément à l'article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, conclut comme suit:

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport, signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeure annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire instrumentant par la copie des statuts et des documents sociaux de DEMELUX, S.à r.l. attestant le nombre actuel de parts sociales et leur appartenance actuelle dans le chef de Monsieur Serge Heiss.

*Réalisation effective de l'apport*

Monsieur Serge Heiss, gérant de la société DEMELUX, S.à r.l. et apporteur, déclare que:

- toutes les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
- ces parts sociales sont sous forme nominative;
- il est le seul plein propriétaire de ces parts sociales et possède le pouvoir d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- ces parts sociales sont librement transmissibles;
- toutes formalités seront réalisées dans les Etats respectifs aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Rapport d'évaluation*

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société DEMELUX, S.à r.l. à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, Monsieur Serge Heiss et Monsieur Francis Buvel marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites parts sociales, et confirment la validité des souscription et libération.

*Cinquième résolution*

Suite à l'augmentation de capital réalisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa premier).** Le capital social est fixé à 929.088,- EUR (neuf cent vingt-neuf mille quatre-vingt-huit euros), représenté par 25.808 (vingt-cinq mille huit cent huit) actions d'une valeur nominale de 36,- EUR (trente-six euros) chacune.»

*Estimation - Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de huit mille deux cent cinquante euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Dostert, A. Thill, F. Hübsch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2005, vol. 532, fol. 41, case 10. – Reçu 6.360,84 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 août 2005.

J. Seckler.

(074559.3/231/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

---

**INTERNATIONAL CENTURY CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 42.406.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 mai 2005*

Monsieur Salim Sfeir, banquier, demeurant à Beyrouth, Liban, est nommé président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur, c.-à-d. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073825.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

---

**BCILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.178.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte des démissions de Messieurs Sandro D'Isidoro et Giuseppe Camozzi, comme administrateurs, avec effet au 6 juin 2003, et accepte la proposition du Conseil d'Administration de nommer Madame Veronika Schachenmayr et Monsieur Christophe Lhote en remplacement de ces derniers.

L'Assemblée prend acte de la démission de Mme Solange Velter, au poste de secrétaire, avec effet au 10 novembre 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005:

*Conseil d'administration:*

Claude Deschenaux, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Président;

Veronika Schachenmayr, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ S.A., 4, Quai Général Guisan, CH-1204 Genève, Vice-Président;

Marco Bus, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur;

Christophe Lhote, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ S.A., 4, Quai Général Guisan, CH-1204 Genève, Administrateur;

Claudio Bacceli, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur;

Elvio Gasparin, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ S.A., 4, Quai Général Guisan, CH-1204 Genève, Administrateur.

*Réviseur d'entreprises:*

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

BCILUX, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077270.3/024/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

---



**BODYCOTE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Share capital: EUR 12,400.-.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.603.

*Written resolution of the sole shareholder of the Company relating to the replacement of Mr. Eric Vanderkerken by Mr. Patrick Lorenzato as manager of the Company taken on July 8, 2005*

Recitals:

Mr. Eric Vanderkerken resigned from his position of manager of the Company by letter dated July 7, 2005. It is proposed to accept this resignation and to appoint in replacement Mr. Patrick Lorenzato as manager of the Company for an undetermined duration as well as to grant new powers of signatures.

The sole shareholder hereby resolves:

- to accept the resignation of Mr. Eric Vanderkerken as manager of the Company,
- to appoint in replacement of, and under the same conditions as, Mr. Erik Vanderkerken, Mr. Patrick Lorenzato, employee, residing professionally in Luxembourg, as manager of the Company, for an undetermined duration, so that the managers of the Company are the following persons:

Mr. Tommy Crona, and

Mr. Patrick Lorenzato.

- that the Company is bound by the joint signatures of two managers including the signature of Mr. Patrick Lorenzato.

BODYCOTE LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

F.K. Strick / P. Lorenzato

*Manager / Manager*

*Résolution écrite de l'associé unique de la Société prise le 8 juillet 2005 concernant le remplacement de M. Eric Vanderkerken par M. Patrick Lorenzato en tant que gérant de la Société*

Considérant que:

M. Eric Vanderkerken a démissionné de son poste de gérant de la Société par lettre en date du 7 juillet 2005. Il est proposé d'accepter cette démission et de nommer en remplacement M. Patrick Lorenzato en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée ainsi que donner de nouveaux pouvoirs de signature.

L'associé unique décide:

- d'accepter la démission de M. Eric Vanderkerken en tant que gérant de la Société,
- de nommer en remplacement de, et sous les mêmes conditions que, M. Eric Vanderkerken, M. Patrick Lorenzato, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en tant que gérant de la Société, pour une durée indéterminée, si bien que les gérants de la Société sont les personnes suivantes:

M. Tommy Crona, et

M. Patrick Lorenzato.

- que la Société est liée par les signatures conjointes de deux gérants incluant celle de M. Patrick Lorenzato.

BODYCOTE LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

F.K. Strick / P. Lorenzato

*Gérant / Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03824. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(077236.3/751/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

**KAPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 97.590.

L'an deux mille cinq, le premier août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- Monsieur Abdelkrim Zouaoui, informaticien-acousticien, demeurant à L-8140 Bridel, 8, rue de Luxembourg, ici représenté par Monsieur Daniel Phong, juriconsulte, demeurant à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 12 juillet 2005;

2.- Monsieur Khaled Zouaoui, informaticien, demeurant à F-78300 Sartrouville, 1, rue Saint-Exupéry,

ici représenté par Monsieur Daniel Phong, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 26 juillet 2005.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Abdelkrim Zouaoui, prénommé, représenté comme dit, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée KAPS INTERNATIONAL, S.à r.l. avec siège social à L-8140 Bridel, 8, rue de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 9 décembre 2003, publié au

Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 49 du 14 janvier 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 97.590, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code Civil, la cession de trente (30) parts sociales, en date du 10 juin 2005, par Monsieur Abdelkrim Zouaoui, prénommé, à Monsieur Khaled Zouaoui, prénommé, au prix de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,00).

2. Comme conséquence de ce qui précède, Monsieur Abdelkrim Zouaoui et Monsieur Khaled Zouaoui, prénommés, seuls associés de la société après réalisation de cette cession de parts, décident, par leur représentant prénommé, de supprimer le deuxième alinéa de l'article six des statuts, la société n'étant plus une société responsabilité limitée unipersonnelle, et constatent la nouvelle souscription des cent (100) parts sociales, qui est la suivante:

1.- Monsieur Abdelkrim Zouaoui, prénommé, soixante-dix parts sociales .....	70
2.- Monsieur Khaled Zouaoui, prénommé, trente parts sociales .....	30
Total: cent parts sociales .....	100

3. Ensuite, les associés, représentés comme dit, décident de transférer le siège social de la société à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Bertrange.»

4. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.

5. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Phong, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, vol. 25CS, fol. 20, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

E. Schlessler.

(073989.3/227/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**KAPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 97.590.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

E. Schlessler.

(073991.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**EURODENTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 57, rue de Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 82.716.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(073848.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**CAFFE LATTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 99.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 août 2005.

Signature.

(073906.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**GLOBAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. ORDALIE INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 67.923.

L'an deux mille cinq, le trente août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ORDALIE INTERNATIONAL S.A. avec siège social à L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume, constituée par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 15 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 194 du 23 mars 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B), qui désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nete Stejn Mortensen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

- Changement de la dénomination de la société en GLOBAL INVESTMENTS S.A.
- Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en GLOBAL INVESTMENTS S.A.

*Deuxième résolution*

En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GLOBAL INVESTMENTS S.A.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Nezar, N.S. Mortensen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, vol. 25CS, fol. 43, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

G. Lecuit.

(082508.3/220/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

**GLOBAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. ORDALIE INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 67.923.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

G. Lecuit.

(082509.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

**MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 24.951.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille cinq, le deux septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme dénommée NEWMMASTER ASSOCIATES S.A., BVI établie et ayant son siège social dans les Iles Vierges britanniques à Pasa Estate, Road Town, Tortola, constituée aux termes d'un acte reçu le 4 janvier 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges britanniques I.B.C. numéro 359933,

ici représentée par Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 24 janvier 2000.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme MONEY HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24.951, a été constituée suivant acte reçu Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 1986, publié au Mémorial C de l'année 1986 à la page 17402.

II.- Que le capital social de la société anonyme MONEY HOLDING S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à cent mille francs suisses (CHF 100.000,-), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libéré.

III.- Que la comparante dûment représentée en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société MONEY HOLDING S.A..

IV.- Que la comparante dûment représentée est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante dûment représentée déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Calvi, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 septembre 2005, vol. 910, fol. 51, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Sand.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2005.

B. Moutrier.

(082529.3/272/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

**FINPRINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 74.353.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2005, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazarin-Fautsch, M. Guy Baumann et M. Guy Kettmann ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., ont été renouvelés pour la durée de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour FINPRINT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073850.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**ECOLE PRIVEE GRANDJEAN, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 7, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg F 567.

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association sans but lucratif ECOLE PRIVEE GRANDJEAN, A.s.b.l., avec siège social à L-1520 Luxembourg, 7, rue Adolphe Fischer, (R.C.S. Luxembourg section F numéro 567), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 841 du 17 août 2004.

L'assemblée est composé par:

- Monsieur Bernard Pranzetti, employé privé, demeurant à L-7450 Lintgen, 14, route Principale;
- Madame Rose-Marie Ernstberger, directrice, demeurant à L-8295 Keispelt, 91, rue de Kehlen; et
- Madame Christiane Enschede, enseignante, demeurant à L-2127 Luxembourg, 11, rue des Marguerites.

Lesquels comparants, seuls et uniques membres actuels de ladite association sans but lucratif, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire instrumentant de documenter, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée constate que l'année sociale ayant pris cours le 1<sup>er</sup> septembre 2004 a pris fin le 31 décembre 2004.

*Deuxième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article huit des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de trois (3) à (quatre (4) et de nommer Madame Ingrid Joliat-Groussin, enseignante, née à Laxou, (France), le 30 juin 1975, demeurant à F-54190-Villerupt, 28, rue des Tilleuls, (France), de nationalité française, comme administratrice de l'association, occupant au sein du conseil d'administration le poste de secrétaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide conférer à la présidente du conseil d'administration, à savoir, Madame Rose-Marie Ernstberger, Directrice, née à Paris, (France), le 21 novembre 1949, demeurant à L-8295 Keispelt, 91, rue de Kehlen, tous pouvoirs relatifs à la gestion des affaires courantes de l'association.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de l'association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. Pranzetti, R.-M. Ernstberger, C. Enschede, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juillet 2005, vol. 532, fol. 45, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 août 2005.

J. Seckler.

(074637.3/231/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**BAUER & GREISCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.958.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 août 2005.

Signature.

(073908.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 22.983.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 septembre 2002, le mandat des administrateurs M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann du commissaire aux comptes, M. Guy Baumann ont été renouvelés pour une période de 6 ans venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073849.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**FOODLINE MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.  
R. C. Luxembourg B 64.607.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FOODLINE MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-7257 Walferdange, 12, Millewee, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 64.607), constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 587 du 13 août 1998,

et dont la devise d'expression du capital social a été convertie du franc luxembourgeois en euros par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 1560 du 30 octobre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Serge Roger, directeur de sociétés, demeurant à Trèves, (Allemagne).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Yvon Hell, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Anette Jung, attachée de direction, demeurant à Trèves, (Allemagne).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation de capital à concurrence de 469.000,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR à 500.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des 1.000 actions représentatives du capital social.

2.- Libération de l'augmentation du capital.

3.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent soixante-neuf mille euros (469.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), sans création d'actions nouvelles, mais en augmentation le pair comptable des mille (1.000) actions représentatives du capital social à cinq cents euros (500,- EUR).

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation au capital de résultats reportés à concurrence de quatre cent soixante-neuf mille euros (469.000,- EUR).

La justification de l'existence desdits résultats reportés a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Y. Hell, S. Roger, A. Jung, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2005, vol. 532, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 août 2005.

J. Seckler.

(074639.3/231/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**ADA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 71.875.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ADA CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 71.875, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 933 du 7 décembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant:

- en date du 7 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1344 du 17 septembre 2002;
- en date du 25 juillet 2003, publié au Mémorial C numéro 942 du 12 septembre 2003;
- en date du 17 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1213 du 18 novembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Christel Henon, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Marie-Noëlle Regard-Juge, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exécution de toutes expertises comptables, fiscales, économiques et financières, de tous mandats de gestion et d'organisation administrative ainsi que toutes activités se rattachant directement à la profession d'expert comptable ou à celle de conseil en organisation.

Elle pourra faire toutes opérations et transactions, tant mobilières qu'immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Dans les limites légales, réglementaires ou déontologiques, elle peut, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, mener toute opération ou conclure toute convention se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui est simplement de nature à en faciliter la réalisation.»

2.- Nominations statutaires.

3.- Pouvoirs au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué de la société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exécution de toutes expertises comptables, fiscales, économiques et financières, de tous mandats de gestion et d'organisation administrative ainsi que toutes activités se rattachant directement à la profession d'expert comptable ou à celle de conseil en organisation.

Elle pourra faire toutes opérations et transactions, tant mobilières qu'immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Dans les limites légales, réglementaires ou déontologiques, elle peut, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, mener toute opération ou conclure toute convention se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui est simplement de nature à en faciliter la réalisation.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alain Ehrminger comme administrateur de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la société:

- Monsieur Michel Kieffer, expert comptable, né à Thionville (France), le 17 janvier 1958, demeurant à F-57920 Hombourg Budange (France).

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Michel Kieffer, préqualifié.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Henon, M.-N. Regard-Juge, A. Cashera, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2005, vol. 532, fol. 42, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations..

Junglinster, le 18 août 2005.

J. Seckler.

(074640.3/231/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**EURO PUBLICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 47.986.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BH03533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

Signature.

(073918.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.